



Place de l'Eglise(cartre ancienne)



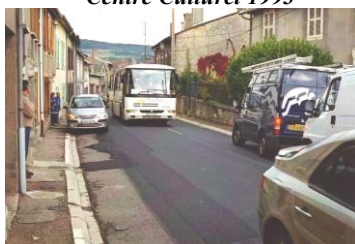
Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle
voitures sur la chaussée,
piétons à l'abri sur les trottoirs

ARNAVILLE

ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

Bulletin Municipal

N° 249

septembre 2026

SOMMAIRE :

- ✓ SECHERESSE-PUISAGE DE L'EAU
- ✓ ETE TORRIDE
- ✓ DEPARTS DE FEUX VOLONTAIRES
- ✓ MISE EN PLACE DE TABLES DE PIQUE-NIQUE
- ✓ LISTE DES PERSONNES VULNERABLES
- ✓ REPAS DES AÎNES
- ✓ ELAGAGE SOUS LIGNE HAUTE TENSION
- ✓ JOURNEE DU PATRIMOINE : OUVERTURE DE LA CHAPELLE
- ✓ STATIONNEMENT DEVANT BUREAU DE TABAC : **Maintien de la durée limitée**
- ✓ ETAT CIVIL :
*Il ne nous est plus possible d'annoncer les événements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.
Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.*
- ✓ RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE
- ✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026

TOUR DE LA MIRABELLE le 26 septembre 2026

La traditionnelle course cycliste traversera Arnaville à 13h22 en descendant de Bayonville pour partir vers Novéant.

La circulation et le stationnement seront interdits Grande Rue et Rue de Novéant de 12h à 14h.

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Adresse internet de la Mairie : mairiearn@numericable.fr

Téléphone : 03.83.82.62.78

Informations sur l'application mobile Intramuros



SECHERESSE PUISAGE DE L'EAU

La commune d'Arnaville n'a pas été épargnée par la sécheresse qui, durant ces derniers mois, frappe la France et par-delà les frontières une bonne partie de la planète.

A force de vivre un peu égoïstement dans notre confort d'avoir de l'eau au robinet pour un usage domestique et sur les fontaines communales où beaucoup viennent puiser pour l'arrosage des jardins, la douche fut froide lorsque l'interdiction a été mise en place aux fontaines.

Le 10 juillet, Monsieur le préfet de Meurthe et Moselle a placé le Département de Meurthe et Moselle au niveau Alerte Renforcée sécheresse.

Le 12 août, au vu de la situation de tension dans la distribution de l'eau potable, le département a été classé au niveau CRISE.

Nous avons dû fermer définitivement l'accès aux fontaines, lavoir... et bien sûr subir le courroux de certains usagers. Les mécontents ont même arraché les arrêtés et affiches d'interdiction réglementairement mises en place. Certains contrevenants essaient encore de se servir malgré l'interdiction.

Entre ces deux dates, Véolia nous a fait un rappel à l'ordre sur l'interdiction d'arroser les massifs communaux. Seuls les végétaux plantés depuis moins de 2 ans ont droit à un arrosage.

Nous remercions les habitants compréhensifs qui ont compris et respecté ces décisions.

ETE TORRIDE

Cet été fut le moment de toutes les interdictions. De nombreux arrêtés ont dû être pris et des signalétiques ont fleuri un peu partout.

Prendre des arrêtés n'est pas anodin et pas forcément une partie de plaisir pour les élus. Quand les citoyens se comportent de façon réfléchie et responsable tout est plus facile.

Pourtant, cet été personne ne voulait coopérer : barbecues Place des Fêtes au bord de l'eau ou sur les pelouses malgré l'arrêté préfectoral et la proximité de branchages, piétinage du labyrinthe, stationnement sur les pelouses, baignade dans le lavoir...

L'agressivité et le culot des usagers prétendant avoir l'autorisation du Maire étaient édifiants et fatigants.

DEPARTS DE FEUX VOLONTAIRES



Le matin du vendredi 24 juillet 2026, un habitant de la rue de la Chapelle a détecté de la fumée à proximité de son jardin. Quelle ne fut pas sa surprise de trouver des sacs de vêtements en feu dans le lavoir. Les flammes étaient déjà hautes et sans son intervention elles auraient pu atteindre la charpente et détruire le bâtiment. L'auge à proximité était brûlante et aurait pu éclater. En cette période de sécheresse, la végétation aux alentours pouvait s'embraser et les maisons de la ruelle du Lavoir être menacées.

Un autre départ de feu a eu lieu le 28 juillet entre le Rupt de Mad et le Chemin des Viviers en allant vers le barrage. Le procédé était le même et le feu découvert par les jeunes qui avaient construit une cabane à proximité a été éteint par un autre habitant de la rue de la Chapelle appelé à l'aide.

Nous avons découvert que ces sacs provenaient de la borne à vêtements qui avait été forcée.

Le signalement a été fait vers la gendarmerie et la communauté de communes qui gère la borne textile.

MISE EN PLACE DE TABLES DE PIQUE-NIQUE



Trois nouvelles tables de pique-nique ont été montées et installées Place des Fêtes. Elles ont vocation à remplacer, en partie, celles en place devenues désuètes (elles ne seront néanmoins pas retirées tout de suite pouvant faire encore usage). Ces nouvelles tables ont été positionnées de façon à éviter d'être surplombées par des arbres. Ces derniers temps, la chute fréquente de branches engendrée par le vent et les conditions climatiques en général est à prendre sérieusement en considération.

Malheureusement on constate que ce mobilier est déjà la cible de petits malveillants qui y ont déjà fait des gravures.

Des poubelles supplémentaires complètent ce mobilier urbain. Par ailleurs, les bancs du village fortement dégradés sont progressivement réparés et rénovés par l'équipe technique.

PERSONNES VULNERABLES

Pour aborder les périodes de canicule ou de grand froid, la commune doit détenir un fichier des personnes dites « vulnérables ».

Un fichier est établi et est remis à jour au fil du temps en fonction de l'âge, de l'état de santé, de la proximité d'aidants familiaux ou autres...

Ce fichier n'est peut-être pas complet car certains arnavillois souhaiteraient peut-être y figurer et des éléments peuvent nous manquer (ex : numéro de téléphone ou adresse de personnes de confiance).

Le service du CCAS a réalisé une fiche questionnaire à destination des personnes recensées par nos soins. Elle sera distribuée en porte à porte. Mais cette liste n'est pas exhaustive. Aussi si vous désirez y figurer, nous vous remercions de nous en faire part. Un questionnaire vous sera transmis.

Tel : 03.83.82.62.78 ; mail : mairiearn@numericable.fr

REPAS DES AÎNES

Attention, cette année le traditionnel repas est avancé à la date du 4 octobre. Comme chaque année il se tiendra dans la salle de sport à Novéant sur Moselle où les aînés des deux villages se retrouveront. Des invitations seront envoyées aux personnes concernées.

ELAGAGE SOUS LIGNE HAUTE TENSION

ENEDIS nous informe que, durant les 5 prochains mois, des travaux d'élagage, débroussaillage et abattage destinés à sécuriser les lignes électriques de Haute Tension auront lieu sur la commune.

Les propriétaires des terrains concernés sont avertis directement par un courrier d'ENEDIS. Les produits de la coupe restent sur le terrain.

Ces travaux vont être entrepris par l'entreprise ETF COIATELLI de LIRONVILLE.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE : OUVERTURE DE LA CHAPELLE



Les 43^{èmes} journées européennes du patrimoine se tiendront les 19 et 20 septembre prochains.

Pour l'occasion, la chapelle « Notre Dame du Mont Carmel » édifiée au 15^{ème} siècle au cœur du cimetière d'Arnaville vous ouvre ses portes

Dimanche 20 septembre de 14h à 18h

Vous pourrez y admirer Maître-Autel, retable et tabernacle classés monument historique en 1972, les vitraux, les tableaux...

Y être informés sur le miracle du scapulaire en 1719.

Cette visite pourra vous amener à un moment de découverte et de recueillement.

Profitez peut-être de passer un moment dans le cimetière où des calvaires et anciennes tombes vous rappellent l'histoire du village.

STATIONNEMENT DEVANT BUREAU DE TABAC et AUTRES

L'arrêté de stationnement à durée limitée sur les deux places de stationnement devant l'ancien Bureau de Tabac est toujours en vigueur.

Dans l'attente du devenir de ce commerce et de la réflexion qui pourra être menée sur le maintien ou non de cette durée limitée,

Considérant que l'accès au dépôt de courrier dans la boîte à lettres postale doit être facilité ;

Considérant que la visibilité en sortie de la rue du Pallon pour se diriger vers Bayonville, est rendue compliquée par ce stationnement ;

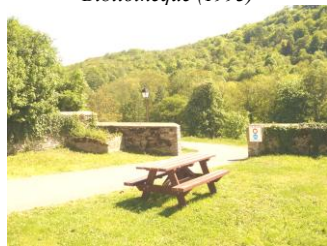
Il vous est demandé de respecter cet arrêté. **Le stationnement permanent n'y est actuellement pas permis.**

Des parkings sont à disposition à proximité : parking de la Vème Division, parking rue des Juifs.

NB : Cette remarque s'applique à tous les emplacements à durée limitée et doit être impérativement respectée.



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division(2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



réhabilitation école communale (2011) et périscolaire (2015)

ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

Naissance , nos félicitations :

- ✓ Janah est née le 7 juillet 2026 dans le sud de la France au foyer de Solène TESCHER et de son compagnon. Elle est la petite fille de Patrick TESCHER domicilié rue de Gorze et artificier de nos fêtes arnavilloises.

Décès, nos sincères condoléances :

- ✓ Monsieur Michel DE WAAL est décédé le 13 juillet 2026 à l'âge de 72 ans. Il était domicilié Grande Rue avec son épouse Francine.

RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire.**

Une attestation de recensement, à **conserver précieusement**, lui sera remise.

Pour l'année 2026 : il s'agit des jeunes nés en 2010 :

DELLANDREA Rose, JOCHEM Noé, KOPP Manec KREMER Titouan, PELLERIN Thomas, PHILIPPE Léo, WITZ Marceau.

Pour l'Année 2027 : il s'agit des jeunes nés en 2011 :

BESNARD Victor, BOSCHIAN BAILO Maximilian, CHARBOIS Benjamin, CUENIN Eliot, KOPP Vadim, MARIE Justine, MORELLATO Romane, PENNEQUIN Malo, PIERRE Eva, ROMERO Zoé, SCHILS Ethane

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

PREVISIONS POUR 2026

	Manifestation	Organisateur
6 septembre	Concert 16h	Maison Eclusière
12 septembre	Concert 20h	Maison Eclusière
16 septembre	Chantier Nature Rudemont	Conservatoire Espaces Naturels
20 septembre	Concert 16h	Maison Eclusière
26 septembre	Inauguration	Maison Eclusière
4 octobre	Repas des Anciens	CCAS
30 octobre	Halloween	Parents d'élèves
28 novembre	St Nicolas	Amicale Sapeurs-Pompiers
décembre	Fête de l'Ecole	Parents d'élèves
12 décembre	Ste Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers

Ces dates sont susceptibles d'évoluer et d'être complétées.



2023 :Nouvelle Mairie

En cours:

Extension cimetière.
Parking du Pallon

